

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Droit et gestion

- Université Toulouse 1 Capitole – UT1

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Gestion

Établissement déposant : Université Toulouse 1 Capitole – UT1

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Les enseignements sont proposés soit en formation initiale sur le campus de la faculté de Droit de l'Université Toulouse 1 Capitole, pour les enseignements juridiques, soit sur le campus de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Toulouse, pour les enseignements de gestion ; soit en formation d'offre à distance.

La mention est une formation de droit-gestion. Le cursus est construit de manière à proposer à la fois une formation juridique et une formation à la gestion des entreprises. La première année de master (M1) est essentiellement constituée d'enseignements juridiques (droit du travail, droit des affaires, fiscalité, assurances,...) - qui sont d'ailleurs mutualisés avec les enseignements du M1 *Droit des entreprises* de la faculté de Droit de Toulouse 1 - auxquels s'ajoutent quelques enseignements en gestion (marketing, contrôle de gestion, principes de management). En deuxième année (M2), les enseignements sont plus professionnalisés et abordent les aspects juridiques de la vie des entreprises (audit fiscaux, sociaux,...) ainsi que les questions managériales.

La mention forme des étudiants aux métiers de juriste d'entreprise, de conseils interne ou externe, de consultant en gestion, d'auditeur juridique et social, d'administrateur judiciaire, de responsable de services contentieux, de responsable de services juridiques, et d'avocat d'affaires. Elle comprend un tronc commun en M1, sur les deux premiers semestres, puis propose deux spécialités en M2 : *Droit et gestion* ; *Ingénierie du développement durable* (en formation d'offre à distance, FOAD).

Les étudiants de M1 sont majoritairement issus de la licence *Gestion* et par conséquent suivent essentiellement des enseignements juridiques mutualisés avec le M1 *Droit de l'entreprise*.

Avis du comité d'experts

Le cursus présenté est en cohérence avec les objectifs de la formation. Cette dernière s'inscrit pleinement dans les trois grands domaines de l'Université Toulouse 1 Capitole : droit, économie, gestion. Il est mentionné que les entreprises, les organisations et les partenaires institutionnels de l'IAE soutenaient la formation, mais sans toutefois être cités nominativement. Seule l'Urssaf est citée pour participer à un séminaire de présélection au recrutement.

Tous les enseignants-chercheurs de l'IAE, en sciences de gestion, sont membres du Centre de Recherche en Management (CRM, UMR 5303). Tous les enseignants-chercheurs de la faculté de droit sont membres du Centre de Droit des Affaires ou de l'Institut du Droit Privé. Dans cette formation en double compétence, aucune recherche transdisciplinaire n'est toutefois mentionnée.

En M1, l'équipe est constituée de 7 professeurs, 6 maîtres de conférences, 5 attachés temporaires d'enseignement et de recherche, 3 vacataires et 2 praticiens. En M2, pour la spécialité *Droit et gestion*, l'équipe se compose de 10 maîtres de conférences, 3 professeurs, 1 professeur associé, et 10 praticiens. La répartition entre enseignants-chercheurs et praticiens est bien équilibrée. En M1 les enseignants sont essentiellement rattachés au domaine du droit, en M2 la répartition entre droit et gestion est plus équilibrée (8/6).

L'effectif de M1 est plutôt faible, de 31 à la rentrée 2011, 52 à la rentrée 2012, et 37 à la rentrée 2013. L'effectif de M2 spécialité *Droit et gestion* se stabilise autour de 50 étudiants (52 à la rentrée 2012, 49 à la rentrée 2013).

S'agissant de l'insertion professionnelle, le taux d'emploi des étudiants du master *Droit et gestion* est d'environ 50 % neuf mois après l'obtention de leur diplôme et de 90 %, deux années après, sur 62 % de répondants, dont 70-80 % sont en CDI.

La spécialité *Ingénierie du développement durable* est proposée en formation à distance sur une plate-forme dédiée, mais aucune autre information n'est fournie ni dans le dossier ni dans les annexes. L'évaluation concerne essentiellement la spécialité *Droit et gestion*.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>La spécialité <i>Droit et gestion</i> n'offre pas de formation à la recherche, elle est exclusivement professionnalisante et présentée comme telle.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les interventions des praticiens, essentiellement issu du domaine de la gestion, représentent 64 % de l'équipe enseignante (contre 10 % en M1), ce qui est un taux relativement élevé pour une formation universitaire, mais peut s'expliquer par la nature des enseignements dispensés.</p> <p>Etant donné le taux d'insertion, cette formation en double compétence semble bien répondre aux exigences de la professionnalisation.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Afin de mieux préparer les étudiants à l'insertion professionnelle, les responsables du master incitent les étudiants à réaliser un stage au cours des deux années de formation. En M1, le stage est facultatif. L'étudiant peut effectuer une année de césure avant le M2, de 9 à 15 mois. En M2, un stage de 6 mois est obligatoire pour valider l'année, sous forme d'un rapport écrit à remettre et d'une soutenance orale.</p> <p>Aucun projet tuteuré n'est proposé dans ce master.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Dans le cadre de programmes d'échanges cités, les universités étrangères ne sont pas listées. Par conséquent, en l'absence d'informations, il est difficile de porter un jugement précis sur cette dimension de la formation.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement en M1 s'effectue selon un processus classique, de plein droit pour tout étudiant d'une licence droit, économie, gestion, et sur étude de dossier pour les autres. En M2, le recrutement s'effectue sur dossier pour les étudiants de l'IAE et sur test de sélection et dossier pour les autres étudiants.</p> <p>Le diplôme est ouvert aux personnes bénéficiant d'une VAE.</p> <p>Une mise à niveau en droit, de 18 heures, est proposée à l'entrée en M2 à tous les étudiants admis.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La spécialité <i>Droit et gestion</i> est proposée en présentiel.</p> <p>Les étudiants de M1 ont la possibilité d'acquérir une certification de langue en passant le test BULATS (Business Language Testing Service), grâce à un module d'autoformation de 30 heures.</p> <p>Les étudiants disposent d'outils collaboratifs pédagogiques tels <i>Google Apps for education</i> et IAE Link.</p> <p>La spécialité <i>Ingénierie du développement durable</i> est proposée en formation à distance sur une plate-forme dédiée.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation de l'ensemble des étudiants s'effectue lors d'une session écrite d'examen et/ou d'un contrôle continu des connaissances. Une seconde session d'examen est proposée à ceux qui n'auraient pas validé leurs unités d'enseignement (UE). Le diplôme de master est délivré à tout étudiant qui valide les 120 crédits du cursus.</p>

	<p>La validation des UE se fait suite à l'acquisition d'une moyenne au moins égale à 10/20 et de moyennes, dans chaque unité, supérieure à 8/20. Il y a donc mise en place d'un système de note éliminatoire.</p> <p>Le rang de classement de l'étudiant est mentionné sur le diplôme.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi des diplômés est assuré par le Pôle communication-Relations Entreprises de l'IAE Toulouse qui réalise des enquêtes régulières auprès des anciens diplômés. Les chiffres présentés indiquent un taux d'emploi (après deux ans) d'environ 90 %, pour 62 % de répondants. Les étudiants peuvent construire leur portefeuille d'expériences et de compétences auprès du service universitaire d'information et d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Un suivi des étudiants jusqu'à deux ans après l'obtention du diplôme est organisé par le pôle communication-relations entreprise de l'IAE.</p> <p>S'agissant de l'insertion professionnelle, le taux d'emploi des étudiants du master <i>Droit et gestion</i> est d'environ 90 %, deux années après l'obtention de leur diplôme, ce qui constitue un des points forts de cette formation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les étudiants sont réunis périodiquement pour effectuer une autoévaluation de la formation. Des conseils de perfectionnement sont également mis en place selon un processus classique. Ce conseil a permis d'améliorer les modalités d'enseignements, d'adapter les contenus, et de revoir certains aspects de la formation (insertion de cours d'anglais, etc.).</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant dans les métiers de juriste et conseiller d'entreprise.
- La complémentarité droit-gestion est bien exploitée dans la mention.
- L'articulation proposée avec la licence de gestion est cohérente, la licence apportant des fondamentaux en gestion qui sont ensuite complétés en M1 par une formation juridique renforcée.

Points faibles :

- Alors que la mention indique deux spécialités, aucune information n'est fournie sur la spécialité *Ingénierie du développement durable* en FOAD.
- Le dossier ne fournit pas les taux de répartition de la provenance des étudiants de licence, ce qui nuit à la compréhension des objectifs de la mention.
- La dimension internationale est très peu présentée.
- L'évocation des partenaires privés n'est pas détaillée.
- Aucune trace de formation à et par la recherche n'est proposée dans le dossier.

Conclusions :

La formation est bien adaptée aux besoins des employeurs qui recherchent des diplômés disposant d'une double compétence en droit et gestion. On peut regretter l'absence de liens étroits entre enseignements et recherche qui caractérisent habituellement les formations de niveau master. D'autre part, le dossier ne fournissant pas les informations concernant la provenance des étudiants de licence, il n'est pas possible de déterminer si la mention forme des étudiants de droit aux sciences de gestion ou des étudiants de gestion au domaine du droit. L'intérêt de la complémentarité des deux domaines est bien précisé mais la mention étant inscrite dans le champ *Gestion*, l'ancrage en gestion devrait être mieux justifié.

Observations de l'établissement



L'université ne souhaite pas formuler de réponse en ce qui concerne cette évaluation.

Bruno SIRE

Président de l'université

